



Les services périscolaires : la cantine et l'ALAE

Les services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire sont du ressort de la commune et nécessitent une inscription. Ils fonctionnent en période scolaire.

Ils sont assurés par le personnel municipal. Ils sont réservés aux enfants scolarisés à l'école de Lauzerville.

- LA RESTAURATION SCOLAIRE (cantine@mairie-lauzerville.fr - 05 61 39 84 82) :

Elle fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi (le mercredi dans le cadre de l'ALSH voir rubrique [Centre de loisirs](#)). Elle est située à côté de la salle des fêtes. Elle est organisée en 2 services successifs: maternelle et élémentaire.¹

¹: initialement 3 services mais modifié à cause du protocole sanitaire COVID-19.

Les repas sont préparés par le Service Commun du SICOVAL, dans la continuité du SIVURS, Syndicat Intercommunal de Restauration Scolaire [Suivez le lien](#)

La liste des allergènes à étiquetage obligatoire est publiée chaque semaine sur le site : <https://restauration.sicoval.fr> dans la rubrique « Menu du mois ».

- L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (periscolaire@mairie-lauzerville.fr - 07 86 68 95 76) :

Organisé en ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), il est situé dans les locaux en bas de la salle des fêtes. Il fonctionne dans différents locaux autour de l'école, et propose des animations ainsi qu'une étude surveillée.

- * l'accueil du matin a lieu du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h40 ;
- * l'accueil du midi et du soir est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi, respectivement de 12h à 13h50 et de 16h15 à 18h30². (récupération des enfants à possible à partir de 16h30)

²: initialement 19H mais modifié à cause du protocole sanitaire COVID-19.

Le mercredi, l'accueil ALAE du matin est donc assuré uniquement le matin de 7h30 à 8h40.

Pour ce qui concerne le mercredi après-midi, les enfants peuvent être pris en charge par le Centre de Loisirs (voir rubrique [Centre de Loisirs](#)).

Chères familles,



Pour l'année scolaire 2020/21, nous avons fait le choix de vous envoyer les documents de rentrée par mail.

C'est un mode de communication que nous allons privilégier de plus en plus.

Vous trouverez en pièce jointe les différents documents à lire attentivement.

Les documents « Dossier inscription ALAE » (il contient 5 pages) et « Inscription cantine » sont à remplir. Il vous suffit de les télécharger, de les remplir directement sur votre ordinateur et de nous les renvoyer par mail (pas besoin d'imprimer les documents).

Le dossier reste disponible en version papier sur simple demande.

Tout changement doit être signifié par mail ou sur papier libre à n'importe quel moment de l'année.

Marion, directrice de l'ALAE reste disponible les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h30. N'hésitez pas à la contacter si besoin.

Dans votre mail de retour des documents, merci de renvoyer ce texte complété, avant le 06 Juillet 2020 :

*Je soussigné/e
parent de l'enfant en classe de
..... certifie :*

- * Que tous les renseignements concernant mon enfant (document « Fiche de renseignements ALAE ») sont exacts.*
- * Avoir pris connaissance des documents « Règlement intérieur de l'ALAE » et « Règlement intérieur cantine » et m'engage ainsi que mon enfant à les respecter.*
- * Je valide les autorisations de sorties, de droit à l'image, d'hospitalisation, et informations sanitaires telles que rédigées dans le dossier de renseignements.*
- * Je m'engage à signaler toute modification en cours d'année par mail ou sur papier libre.*

- 1 . [📎 Dossier d'inscription ALAE](#)
- 2 . [📎 Information tarifs périscolaires et cantine rentrée 2020](#)
- 3 . [📎 Lettre de rentrée 2020](#)
- 4 . [📎 Règlement cantine](#)
- 5 . [📎 Règlement ALAE](#)
- 6 . [📎 Inscription cantine rentrée 2020](#)